

Il comporte de nombreuses dispositions qui entraîneront un bouleversement des relations collectives au travail et renforce les inégalités de droit. Il acte la mise en place de commissions régionales interprofessionnelles pour les salariés des très petites entreprises. C'est un premier pas pour la représentation de ces 4,6 millions de salariés. Il ouvre des avancées en matière de valorisation des parcours des élus et délégués syndicaux, celles-ci restant néanmoins limitées. Dans les entreprises de 50 salariés et plus, les Instances Représentatives du Personnel sont vouées à une logique de rationalisation qui ne peut que nuire à la qualité du dialogue social.

Le gouvernement veut améliorer le dialogue social alors que les conditions de travail, la prévention des risques professionnels sont malmenées. Le CHSCT voit ses capacités d'intervention affaiblies. L'employeur pourra réduire le nombre de réunions obligatoires avec les élus du personnel et condenser les questions à traiter. Les NAO sur les salaires, pourraient être renvoyées à trois ans. Le patronat obtient de rendre plus difficile la création d'un comité d'entreprise et plus facile sa suppression. Le gouvernement s'apprête à compléter ce projet par des dispositions réduisant les heures et le nombre d'élus. Alors que les salariés ont besoin des organisations syndicales pour revendiquer et négocier, le projet de loi marginalise cette prérogative, et reste muet sur le renforcement du droit syndical. La CGT mettra tout en œuvre pour faire échec aux objectifs du patronat. Le gouvernement doit prendre en compte les exigences des salariés en matière de démocratie sociale.



### Branche Poste

#### La Poste : où est le dialogue social ?

En février 2015 La Poste indiquait que la signature de 3 accords d'entreprise démontrait la volonté partagée d'accompagner la transformation de l'entreprise au bénéfice de tous les postiers. La CGT avait salué des avancées significatives, mais estimait que l'accord « Un avenir pour chaque postier », qui prévoit un accompagnement à la mobilité et instaure une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences doit être combattu.

Il comporte de lourds dangers pour l'emploi, les conditions de vie et de travail des cadres et la qualité du service public postal.

Cet accord donne les moyens à La Poste de s'adapter aux suppressions d'emplois. De fait nous n'avons aucune vision sur les réorganisations projetées alors que les conditions de travail continuent de se dégrader. Sans parler des négociations salariales, pour lesquelles la direction ne propose rien.

#### Oui aux RTT Non aux Forfaits Jours

Conformément aux termes de l'accord « Un avenir pour chaque postier » La Poste a trouvé des signataires pour réviser l'accord sur l'application de l'aménagement et de la réduction du temps de travail aux cadres.

La direction de La Poste se situe dans le droit fil de l'offensive orchestrée par le MEDEF de remise en cause des 35 heures. Pour mieux faire passer la pilule elle utilise la forfaitisation du temps de travail des cadres supérieurs.

Concrètement cela signifie la fin des 35 heures pour l'immense majorité des cadres classe 4 à La Poste. Elle prétend remettre unilatéralement en cause les accords nationaux de 1999 et 2000.

En tout état de cause la CGT, qui revendique une véritable reconnaissance du temps de travail des cadres et un droit à la déconnexion, ne saurait admettre une telle régression sociale.

### Branche Télécoms

#### Contenus...and what else ?

Annoncé le 7 avril dernier, le rachat de Dailymotion par Vivendi, était à l'ordre du jour du CCUES d'Orange des 5 et 6 Mai. Vivendi reprendrait 80% du capital de la plateforme de streaming, pour 217 millions d'euros. Son ambition étant de diffuser largement ses nombreux contenus grâce à sa participation dans les groupes Canal+, Universal Music et dans la plateforme musicale Spotify. Dailymotion, fort de ses 137 millions d'utilisateurs actifs mensuels, viendrait compléter cette offre.

Face à une politique attentiste d'Orange les salariés se déclarent majoritairement satisfaits, occultant que la pérennité des postes est encadrée dans le temps. Force est de constater que sans véritable stratégie dans les contenus, Orange vend cette pépite française au moment où elle devient bénéficiaire. La CGT s'interroge sur le peu d'appétence d'Orange et de l'Etat pour développer Dailymotion.

#### Digitalisation en mission ?

Le ministre du Travail a confié à B. Mettling, DRH d'Orange, une mission sur les transformations du travail à l'ère numérique, avec comme objectif une modification profonde du Code du travail.

Rien d'étonnant puisque la direction d'Orange utilise la numérisation sous le vocable « digitalisation » pour augmenter la productivité et détruire de l'emploi.

Pour la CGT, la numérisation de la société doit associer développement de l'emploi et des qualifications, réduction du temps de travail et amélioration des conditions de travail.

Alors, pesons sur le débat et agissons pour une numérisation libérée de la finance, au service du progrès social, de l'investissement et de la croissance.

## Échos

### France Télévisions bonjour !

Qualifiée par certains de « pur produit Orange », la patronne de France Télévisions, Delphine Ernotte ne laissera pas que de très bons souvenirs chez Orange en matière sociale.

Choisie par le CSA pour son « expérience reconnue dans la gestion du dialogue social », mais décrite par ses détracteurs comme une « cost killer », c'est bien sur le social que son plan stratégique, qui prévoit non-remplacement des départs et modération salariale, risque de provoquer de fortes tensions.

D'autant que personne n'a oublié qu'au moment de la crise sociale chez Orange, elle était au côté de M. Wenes et qu'elle a appliqué la stratégie, sans s'en dissocier.

## Lanceur d'alertes

### Liberté, liberté chérie...

Le « libéralisme » européen montre de plus en plus son vrai visage liberticide. Que ce soit les espoirs de M. Macron et du gouvernement, d'accroître le champ du secret des affaires réduisant ainsi les prérogatives économiques des CE, que ce soit le projet de loi renseignement en cours de discussion ou cette affaire de mise en examen par l'Etat luxembourgeois d'un journaliste n'ayant fait que son métier, c'est la démocratie qui est en danger.

Il n'y a pas si longtemps, nous manifestations en criant : « Je suis Charlie » et aujourd'hui le gouvernement et l'Europe permettent à la finance internationale de dicter sa loi en attaquant les journalistes Perrin, Deltour, Robert qui ont travaillé sur les magouilles fiscales et les paradis fiscaux... Il est temps que les citoyens amplifient la mobilisation en faveur des Libertés !

### Sanofi condamné...

Le licenciement est jugé « nul » et le harcèlement moral dont il a fait l'objet est considéré comme « établi ». Jacques Poirier, responsable de la sécurité biologique des médicaments, était en charge de l'héparine, une substance issue des intestins de porcs, entrant dans la fabrication du Lovenox.

Il a été licencié pour avoir « constaté l'existence d'anomalies dans la fabrication » de cet anticoagulant. Alors qu'éclate la crise de la vache folle, il « alerte » sa hiérarchie sur les conditions de sécurisation des héparines.

L'entreprise Sanofi est condamnée en appel à verser à son ancien collaborateur des dommages et intérêts en rappel des salaires et pour ne pas avoir respecté son statut de salarié protégé

## International

### Stop à l'hécatombe en Méditerranée !

De nouveaux drames se sont déroulés au large des côtes européennes et portent à près de 2000 depuis janvier le nombre de migrants ayant trouvé la mort en traversant la Méditerranée, fuyant les guerres armées ou économiques, les persécutions, la famine, les épidémies.

Ils auraient été plus de 200000 à quitter leur pays (Syrie, Lybie, Érythrée...), en 2014, selon le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR).

Pour la CGT, la surveillance des frontières ne saurait être la seule réponse aux défis humanitaires qui se posent aujourd'hui et des moyens financiers doivent être débloqués par une Europe qui n'accueille aujourd'hui que 5% des réfugiés syriens. L'hécatombe doit cesser !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Assises de l'alternance !

La communication du MEDEF sur le tout apprentissage participe de la croisade engagée par P. Gattaz contre le « coût du travail ». Mais c'est bien de plus de qualification dont a besoin notre économie. C'est d'une formation initiale de qualité permettant une évolution par la formation professionnelle continue tout au long de la vie dont ont besoin les salariés.

Déqualifier, spécialiser à outrance, réclamer des modules exclusivement adaptés aux exigences des employeurs est un non-sens économique ! Alors que le 1<sup>er</sup> ministre envisage une nouvelle réunion sur l'apprentissage le 12 Mai, la CGT exige que s'ouvrent d'urgence des Assises de l'alternance pour prendre en compte l'ensemble de la formation initiale professionnelle, du CAP à l'enseignement supérieur.

## Démocratie

### Réaction Logement

Une nouvelle réforme d'Action Logement, le dispositif qui gère la participation des employeurs à l'effort de construction, est engagée.

La CGT s'en inquiète tant sur la forme -antidémocratique sur le fond. Il s'agit ni plus ni moins que de rayer de la carte les 20 comités interprofessionnels du Logement (CIL) au profit de 13 directions régionales. Ce redécoupage colle à la réforme territoriale autour de « pôles de compétitivité ». Elle préfigure un « 1% Logement » au service des restructurations des entreprises et de la concurrence entre les territoires au lieu du droit de tous les salariés au logement.

La CGT s'inquiète du devenir incertain des 13.000 salariés du réseau. Elle agit en faveur d'une meilleure efficacité du « 1% logement », à une extension des actions du « 1% logement » à tous les salariés.

### Souriez, vous êtes fliqués

Le projet de loi renseignement a été soumis au vote des députés le 5 mai, suite à des débats corsetés dans une procédure d'urgence. Un rassemblement était organisé le 4 Mai à Paris, à l'appel de 18 organisations syndicales, associatives et politiques.

Le texte consacre un dispositif liberticide, qui expose tous les citoyens à la surveillance des services de renseignement, quasiment sans contrôle, et met en danger toutes les mobilisations sociales et politiques. Il entérine les pratiques illégales des services et met en place, des méthodes de surveillance lourdement intrusives.

Si cette loi voyait le jour, ce serait l'une des pires législations des pays occidentaux en matière de renseignement. Ne laissons pas faire !

## Égalité

### Les inégalités de revenus augmentent

Entre 2008 et 2012, la moitié de la population de notre pays a vu son niveau de vie annuel non plus seulement stagner mais même diminuer. La situation est encore pire pour les 10% les plus pauvres dont le niveau de vie a baissé de 6,3%, soit une perte de 541 €uros/an, une fois l'inflation déduite.

A l'opposé, celui des 10% les plus riches continue d'augmenter. Et la situation s'est probablement dégradée depuis 2012 du fait de la progression du chômage.

L'observatoire des inégalités relève que cela constitue un moteur majeur de tensions sociales. L'enjeu, porté par la CGT, d'une autre répartition des richesses produites par le travail est une nouvelle fois confirmé.